

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**RAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

Nº M20- 0007756

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Télé. :

Société :

Autre :

53545

Total des frais engagés :

651.00

Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Dr Abdellah MAMOU

Neuro-psychiatre

38, Bd. Rachidi, Casablanca

Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10

INP 091097436

Autorisation CNOP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du Médecin :

Date de consultation :

Nom & prénom du malade :

Lieu de paramétre :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 11/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

WASNITH Mohamed

IS

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/2020	CNP3y 3		100,00	Dr Abdellah XAMOUCHE Neuro-psychiatre 38, Bd. Rachidi, Casablanca 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10 INP 091097436

**DR. HAMOU**  
Dr Abdellah HAMOU  
Neuro-psychiatrist  
38, Bd. Rachidi, Casablanca  
Tel: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 11  
INP 091097436

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>ZEKRI Abdellah</b> Docteur en Pharmacie 122-224 Bd Ned Boulaouy El Oulemia Casablanca Tel: 0522.90.51.3 E: 00229122000001	11/11/2020	251.00

**Cachet du Pharmacien  
ou du Fournisseur**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# الدكتور عبد الله مامو

## Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE  
 D.U. D'Angers  
 en expertise médicale  
 Ex. attaché des Hôpitaux de Paris  
 Médecin Expert auprès des Tribunaux



اختصاصي في الأمراض العقلية والنفسانية  
 حائز من جامعة أنجيه على دبلوم  
 الخبرة الطبية  
 ملحق سابق بمستشفيات باريس  
 طبيب محلف لدى المحاكم

Casablanca, Le

11.12.20

الباريسضاء في  
 PHARMACIE WILAYAT MOULOUYA  
 ZEKRI Abdellah  
 Doctor en Psychiatrie  
 220-222-2244  
 Casablanca : 0522 90 51 18  
 ICE : 002 04220000071



N15

LOT: KE00011  
 PER: DEC 2021  
 PPV: 91 DH 00

LOT: KE00048  
 PER: MAI 2022  
 PPV: 80 DH 00

LOT: KE00048  
 PER: MAI 2022  
 PPV: 80 DH 00

70. 70hamed VVA 800 S. CITALP  
 201.00 201.00 1/2 up le matin  
 1/2 up le soir  
 Alprazolam 5 mg 2  
 2 mg 1 mg  
 - Alprazolam 2.5  
 1/2 up au bœuf

Durée de Traitement 3 mois

R.D.V. le

Dr. Abdellah MAMOU

Neuro - Psychiatre

38, Bd. Rachidi - Casablanca

Tél: 05 22 47 60 09 / 10